



Indépendance & Direction

Syndicat indépendant des personnels
de l'Éducation Nationale



Montreuil, le lundi 10 janvier 2022

Franck ANTRACCOLI
Secrétaire Général d'iD-FO
6/8 rue Gaston Lauriau
93515 MONTREUIL CEDEX

À

Monsieur Edouard GEFFRAY
Directeur général de l'enseignement scolaire
Ministère de l'éducation nationale
107 rue de Grenelle
75007 Paris

Monsieur le Directeur Général de l'Enseignement scolaire,

Le contexte sanitaire actuel et plus largement le manque constant d'enseignants dans certaines disciplines face à nos élèves nous questionnent fortement. En effet, depuis le début de l'année, certains élèves de terminale n'ont pas d'enseignant (quelques heures de remplacement en interne), surtout dans des matières peu courantes ou peu attractives telles que les Sciences Médico-Sociales, les Sciences du Management et de la Gestion, etc... Ces mêmes élèves ont déjà été en souffrance l'année dernière, pendant leur année de 1ère, toujours à cause du manque d'enseignants.

Nous le savons, malgré les efforts réalisés par le ministère lors du Grenelle, il est difficile de recruter dans beaucoup de disciplines.

Les 14 et 15 mars, ces élèves de terminale vont passer leurs Épreuves de Spécialité. Tous les élèves de France auront la même épreuve. Au regard de ce qui a été écrit précédemment, tous les élèves de France n'auront pas reçu la même formation. Cela induit une iniquité réelle entre tous. Nous souhaitons savoir comment cela va être pris en compte. La commission d'harmonisation seule ne pourra pas tout compenser.

Pour poursuivre dans cette voie, outre le fait que l'obtention du bac puisse devenir difficile du fait de l'incapacité de l'Education Nationale à recruter des remplaçants formés dans des délais raisonnables, les élèves n'auront pas reçu la formation attendue afin de commencer sereinement les études dans l'enseignement supérieur. Nombre de proviseurs de lycée accueillant des formations du supérieur constatent cette année les dégâts en BTS tout comme en CPGE.

Revenons aux épreuves de mars: la situation sanitaire risque malheureusement de contraindre de nombreux élèves à ne pas composer à ces dates, étant soit atteints par le COVID, soit cas contact. Atteints par le COVID, il est légitime qu'ils ne viennent pas composer. Par contre, cas contact, ils ne sont pas malades et ce sont donc les chefs de centre, en lien avec l'assurance maladie, qui vont leur interdire l'accès aux salles. Cela mettra ces derniers en difficulté certes, mais cela pénalisera surtout grandement les élèves. Qu'est-il prévu pour eux, hormis l'épreuve de rattrapage de septembre?

Enfin, et conformément à notre mission principale en tant que chef d'établissement, nous devons prioriser l'essentiel. Pour aller dans ce sens, les académies ont suspendu toutes les formations non statutaires afin de permettre aux enseignants d'assurer leurs cours. Dans cette même dynamique, nous demandons instamment qu'un assouplissement soit mis en place au sujet de PIX et d'Ev@lang.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Monsieur le Directeur Général de l'Enseignement Scolaire, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Secrétaire Général ID-FO



Franck ANTRACCOLI